



UNE ÉTHIQUE  
UN ENGAGEMENT  
UNE MARQUE

## Attestation de Conformité

Valable du 01/07/2018 au 01/09/2019

Le comité de marque de Bio Cohérence, après examen de l'engagement de conformité 2018, confirme que l'opérateur :

**SCA Cabso  
RN 113, Le Ponchut  
47130 Port-Sainte-Marie**

respecte les exigences du cahier des charges de Bio Cohérence. Il est donc autorisé à utiliser la marque Bio Cohérence pour les produits biologiques listés ci-dessous :

- Fruits issus de fermes labellisées Bio Cohérence *[sauf production en conversion]*, Ail issu de fermes labellisées Bio Cohérence, Légumes issus de fermes labellisées Bio Cohérence *[sauf production en conversion]*
- Pruneaux issus de fermes labellisées Bio Cohérence
- Jus de pomme, Jus de pruneau, Pulpe de pruneau

Fait à Castanet-Tolosan, le 11/04/2019

Pour le comité de marque  
Aline Cassan  
Chargée de mission

Ce document est la propriété de Bio Cohérence. Il doit lui être restitué sur simple demande.  
L'émission d'une nouvelle attestation remplace la version précédente à compter de la date d'émission.  
Cette attestation est valable à condition que l'opérateur procède au renouvellement annuel de son adhésion à l'association Bio Cohérence.

**Bio Cohérence : une éthique, un engagement, une marque**  
22 avenue des Peupliers 31320 Castanet-Tolosan – Tél. 05 34 31 66 41 – [www.biocoherence.fr](http://www.biocoherence.fr)  
Marque déposée à l'INPI : n°103715590, 103715584 et 103715580. Numéro de SIRET : 519 666 192 00025